

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour les familles allocataires CAF et ne bénéficiant pas de prestations familiales ou de familles non allocataires CAF,
Veuillez fournir les éléments nécessaires au calcul de votre QF.
A défaut nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer le tarif maximum lors de la facturation

REVENUS PROFESSIONNELS DU RESPONSABLES

Dernier avis d'imposition ou non imposition
A défaut :
Déclaration annuelle de salaire fournie par l'employeur
Ou
Bulletin de salaire du mois de Décembre
Ou
Revenus sociaux annuels (RMI, ASSEDIC,,,)

REVENUS PROFESSIONNELS EPOUX/EPOUSE , CONCUBIN/CONCUBINE

Dernier avis d'imposition ou de non imposition
A défaut:
Déclaration annuelle de salaire fournie par l'employeur
Ou
Bulletin de salaire du mois de Décembre
Ou
Revenus sociaux annuels (RMI, ASSEDIC,,,)

AUTRE REVENUS :

Pensions, revenus de propriétés, indemnités
Diverses

A) TOTAL REVENUS :

NOMBRE DE PARTS :

2 parts pour les parents ou le parent isolé :
1/2part par enfant a charge :
1/2part supplémentaire pour le 3é enfant :
1/2part supplémentaire pour l'enfant handicapé :

B) NOMBRE TOTAL DE PART

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL :

$$\frac{1/2\text{éme A}}{B} =$$

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis pour le calcul du QF